

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02098 Numéro SIREN : 843 974 049 Nom ou dénomination : 3K PLUS RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 6027

N° 2065-SD
2022

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
3KPLUS RENOV 4 CITE DE LA BISCOTTERIE 77390 GUIGNES	
SIRET 8 4 3 9 7 4 0 4 9 0 0 0 2 8	Mét :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Montage démontage structure métallique	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	15 214	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	
	PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
	Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DACA (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ENTITE	AGEFICO 3 RUE DE VIENNE 91370 ANGERSVILLE
Tél:	Tél:
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)	Date: 10042023 Lieu: GUIGNES
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT KADIMA KALALA
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné	Signature:
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>3KPLUS RENOV</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>4 CITE DE LA BISCOTTERIE 77390 GUIGNES</u>																								
SIRET <table><tr><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>0</td><td>4</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>8</td></tr></table>												8	4	3	9	7	4	0	4	9	0	0	2	8
8	4	3	9	7	4	0	4	9	0	0	2	8												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2									
1	2																							
1	2																							
										Exercice N clos le														
										<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	1					
3	1	1	2	2	0	2	1																	
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3										
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014	417	016	293					123													
	Immobilisations corporelles *		028	11 583	030	1 462					10 122													
	Immobilisations financières * (1)		040		042																			
	Total I (5)		044	12 000	048	1 755					10 245													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	18 576	070						18 576													
		Autres * (3)	072	21 232	074						21 232													
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	12 423	086						12 423													
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
Total II		096	52 231	098						52 231														
Total général (I + II)			110	64 231	112	1 755				62 476														
PASSIF										Exercice N 1		NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						1 000													
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126						578													
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131					132														
	Report à nouveau				134						10 989													
	Résultat de l'exercice				136						12 932													
	Provisions réglementées				140																			
	Total I				142						25 498													
Provisions pour risques et charges					154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166						7 951													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	10 845				172	29 027													
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III				176						36 978														
Total général (I + II + III)					180					62 476														
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an			195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182	11 583														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184															
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																								

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **3KPLUS RENOV** Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le **31/12/2021**

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217	91 225	218	148 284
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	148 284	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	46 729	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : 668)		242	84 339	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		
	Rémunérations du personnel *			250	500	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	40	
	Dotations aux amortissements *			254	1 462	
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259			
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	133 070	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	15 214	
Produits financiers (III)		280		294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347			
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	2 282	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	12 932	
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	312	12 932	314		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	316				
	Provisions non déductibles *	318				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	322				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	2 282			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Droit divers					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decaies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decaies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decaies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decaies C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decaies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decaies E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decaies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decaies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	15 214	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				356		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	15 214	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : 3KPLUS RENOV										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	417	412		414		416	417												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462	11 583	464		466	11 583												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	417	492	11 583	494		496	12 000												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499		500		501									
Autres immobilisations incorporelles		500	293	502		504		506		507	293	508									
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		517		518									
	Constructions	520		522		524		526		527		528									
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		537		538									
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		547		548									
	Matériel de transport	550		552	1 462	554		556	1 462	557		558									
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		567		568									
TOTAL		570	293	572	1 462	574		576		577	1 755	578									
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	Court terme *				Long terme																
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 3KPLUS RENOV						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
				2			
				3			
				4			
				5			
				6			
				7			
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960					
Total des déficits restant à reporter		970					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326			
N° du centre de gestion agréé				388			
Montant de la TVA collectée				374	11 412		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	10 742		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397			

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: 3KPLUS RENOV										Néant ☐ *		
Exercice ouvert le: 01/01/2021 et clos le: 31/12/2021								Données en nombre de mois		1	2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :								376				
Dont apprentis								657				
Dont handicapés								651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE												
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	148		284	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105				
TOTAL 1								106	148		284	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143				
Subventions d'exploitation reçues								113				
Variation positive des stocks								111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153				
TOTAL 2								144				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats								121	56		653	
Variation négative des stocks								145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	58		704	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	15		711	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150				
TOTAL 3								152	131		068	
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	17		216	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	17		216	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022					Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026				
Période de référence				024		/		/				
Date de cessation						/		/				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.												

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 4 3 9 7 4 0 4 9

Dénomination de l'entreprise

3KPLUS RENOV

Adresse (voie)

4 CITE DE LA BISCOTTERIE

Code postal

77390

Ville

GUIGNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 4 3 9 7 4 0 4 9

Dénomination de l'entreprise

3KPLUS RENOV

Adresse (voie)

4 CITE DE LA BISCOTTERIE

Code postal

77390

Ville

GUIGNES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

77390 GUIGNES
RCS : 843974049 MELUN
=====

RAPPORT DE GESTION
Présenté par la Gérance
À l'assemblée générale ordinaire annuelle
Du 5 avril 2023

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, la convocation de cet assemblée générale ordinaire annuelle, a pour but de vous rendre compte de la situation de notre société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations financières y afférentes.

Pour votre information, il vous a été adressé tous les documents prescrits par la loi en vigueur, à savoir :

- Les rapports de gestion établis par la gérance pour l'exercice 2021;
- Les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2021
- Le projet de résolutions qui seront soumises à votre vote.

I. DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2021

1. EXPLOITATION

L'activité de notre société s'est déroulée normalement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous vous informons que pour cet exercice l'activité n'a pas subi l'influence des intempéries et du covid19

II. COMPTES ANNUELS

La société a réalisé un chiffre d'affaire de 148 284 € pour les douze mois d'activité. Les charges reprises sur le Bilan de l'exercice clos le 31/12/2021, pour un montant de 133 070 € comprenant:

■ Achat de matière premières	46 729 €
■ Autres charges	84 339 €
■ Charges sociales	540 €
■ Dotations aux amortissements	1 462 €

Les détails de ces postes sont repris dans les documents comptables (Balance et Grand-livre)

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons l'affectation du Résultat de cet exercice au compte de REPORT A NOUVEAU.

3. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément à nos statuts et du code de commerce aucun dividende ne sera distribué pour cet exercice 2021.

KK

KK

4. DEPENSES ET CHARGES SOMPTUAIRES

Notre société n'a engagé aucune dépense ou charge somptuaire prévue par l'article 39-4 du code général des impôts.

5. PRISE DE PARTICIPATION ET FILIALES

Nous vous informons qu'aucune prise de participation dans une société ayant son siège social en France, représentant plus du 1/10 ème du tiers ou de la moitié du capital de cette société n'a été effectuée par notre société.

6. PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons pouvoir augmenter notre chiffre d'affaire pour l'avenir en faisant plus d'actions de communication.

III. DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

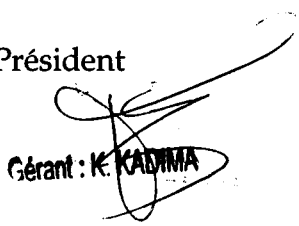
Le projet de résolutions qui vous est présenté correspond bien à nos obligations légales et aux besoins majeurs de notre société. Nous espérons que celles-ci ont votre agrément et que vous voudrez bien donner à notre gérance quitus total et entier de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2021

A cet effet, le Président se tient à votre disposition pour tous les renseignements utiles et nécessaires pour une meilleure information sur la situation de la société.

Fait à Guignes, le 05 avril 2023.

Le Président

Gérant : K. KADIMA



3K PLUS RENOV

Société PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

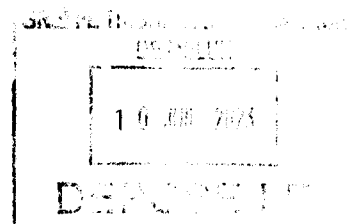
Capital : 1 000 €

Siège social : 4 CITE DE LA BISCOTTERIE

77390 GUIGNES

RCS : 843974049 MELUN

=====



PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Du 5 avril 2023

**L'an deux mille Vingt et trois,
Le Cinquième jour du mois d'avril à 9 h 30 mn,**

Les actionnaires de 3K PLUS RENOV société par actions simplifiée au capital de 1000 €, divisé en 100 actions de valeur nominale de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social sis au n° 4, Cité de la Biscotterie, 77390 GUIGNES, sur convocation du Président, conformément à la loi et aux dispositions statutaires.

Monsieur KADIMA Kalala,
Associé propriétaire de 50 actions sociales.

Monsieur KADIMA Kevin Roland,
Associée propriétaire de 50 actions sociales

Total des parts sociales représentées, 100 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur KADIMA Kalala, en sa qualité de président et actionnaire fondateur.

Le Président constate que la totalité des actions sont présentes et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

1. Les Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021.
2. Les rapports de gestion de l'exercice 2021
3. Le projet des résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée ;

Puis le Président rappelle à l'assemblée que tous les documents ont été tenus par la gérance à la disposition des actionnaires avec tous les renseignements exigés par la loi, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion établis par la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2021;

2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021;
3. Quitus à la gérance pour l'exercice clos au 31/12/2021;
4. Affectation des résultats de l'exercice;
5. Questions diverses.

Le président fait la lecture du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2021.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle donne acte à la gérance de ce que les dispositions statutaires concernant la convocation de l'assemblée et la communication des documents et rapports sociaux ont été respectées.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur le fonctionnement de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils sont présentés dans ce rapport, ainsi que les opérations qui y sont traduites.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice 2021 et lui donne quitus total et entier de l'exécution de son mandat.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune CONVENTION prévue par l'article 50 de la loi de 1966 n'est conclue, au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, entre la société et l'un de ses gérants ou un associé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021

font apparaître un résultat bénéficiaire de 12 931,63 € après impôt sur la société

Elle décide d'affecter ce Résultat au compte de « **REPORT A NOUVEAU** »

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale rappelle qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividendes au titre cet exercice.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

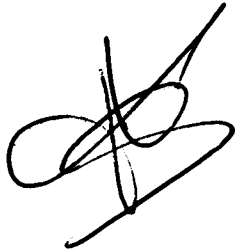
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la présidence ou à son mandataire porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales obligatoires.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la Président lève la séance. 11 h 30 mn

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de l'AGO.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.**3K PLUS RENOV**

Société PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital : 1 000 €

Siège social : 4 CITE DE LA BISCOTTERIE